

Réf: Dossier N° : 53272

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « F.EARTH ENTREPRISE SARLU »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY DEUX PLATEAUX SICOGI APPT
651, 06 BP 830 ABIDJAN 06**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « F.EARTH ENTREPRISE SARLU » .

Objet: Le bâtiment et les travaux publics, le génie civil et tous types de constructions y afférents ;

Toutes les activités d'entretien, de rénovation, de restructuration et de réparation de bâtiments, de complexes immobiliers ou de toutes autres infrastructures ; Le montage de projets et de dossiers de tout ordre ; Le négoce, l'import-export, la vente, la commercialisation et la distribution de marchandises diverses ; l'évènementiel ; Les services et prestations diverses.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY DEUX PLATEAUX SICOGI APPT
651, 06 BP 830 ABIDJAN 06**

GERANT: Monsieur FOFANA MOUSTAPHA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21264 du 20/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19828 du 20/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

